



Doc. 13664
27 janvier 2015

La protection de la liberté des médias en Europe

Amendement¹ n° 10

Dans le projet de résolution, après le paragraphe 3, insérer le paragraphe suivant:

«L'Assemblée est extrêmement préoccupée par l'application sévère des lois relatives à la liberté d'expression, la liberté de réunion et l'internet en Fédération de Russie, qui a eu un fort impact sur la détérioration de la liberté des médias et sur la sécurité des journalistes et autres acteurs médiatiques. Le contrôle total des médias pro-gouvernementaux et les pressions constantes exercées sur les médias indépendants ont conduit au phénomène très répandu de la propagande, qui limite les possibilités pour les citoyens russes de recevoir des informations justes et critiques sur les affaires nationales et internationales et contribue à la détérioration de la sécurité en Ukraine.»

Note explicative

Le rapport contient une section importante consacrée à la détérioration considérable de la liberté des médias en Russie. Il inclut des usages juridiques qui sont contraires aux normes européennes, ainsi que le recours à une vaste propagande dans la guerre d'information contre ses propres citoyens et contre l'Ukraine.

Déposé par:

ARIEV Volodymyr, Ukraine, PPE/DC
BEREZA Boryslav, Ukraine, NI
JAKAVONIS Gediminas, Lituanie, ADLE
LOZOVY Andriy, Ukraine, NI
SOBOLEV Serhiy, Ukraine, PPE/DC
SOTNYK Olena, Ukraine, NI
UNGURYAN Pavlo, Ukraine, NI
VLASENKO Sergiy, Ukraine, NI
WACH Piotr, Pologne, PPE/DC
ZALISHCHUK Svitlana, Ukraine, NI
ZINGERIS Emanuelis, Lituanie, PPE/DC

1. 2015 - Première partie de session

